**33ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(6-17 mai 2019)**

**Côte d’Ivoire**

**Intervention de la France**

Genève, le lundi 7 mai 2019 (matin)

Merci Monsieur le Président

Je remercie la délégation ivorienne pour la présentation de son rapport.

La France salue les efforts engagés par la Côte d’Ivoire pour améliorer la situation des droits de l’Homme dans le pays, tels que l’adoption d’une loi sur la protection des défenseurs des droits de l’Homme. La France encourage la Côte d’Ivoire à poursuivre ces efforts pour renforcer encore la protection des droits de l’Homme et adresse les recommandations suivantes à la Côte d’Ivoire :

* Favoriser l’accès à une éducation continue, gratuite et de qualité, et ce sur l’ensemble du territoire national de la Côte d'Ivoire ;
* Renforcer l’arsenal répressif et éducatif pour lutter contre les violences faites aux femmes, particulièrement les mutilations sexuelles féminines ;
* Ériger la lutte contre la corruption portant atteinte grave aux droits fondamentaux et à l’État de droit en cause nationale;
* Améliorer l’accès aux soins des populations les plus vulnérables et promouvoir le droit à la santé ;
* Encourager le gouvernement à prendre des mesures pour garantir que les prochaines élections soient crédibles et transparentes.